Le domaine de Gournay est situé à quatre lieues environ de Paris ; il se trouvait autrefois en partie renfermé dans une île aujourd'hui disparue, dite de Baubigny, que la Marne formait avec un bras de rivière appelé "le faux bras de Saint Arnoult". Il occupait une position stratégique importante : il y avait là, en effet, depuis les temps anciens, le seul passage entre Lagny et Paris permettant de franchir la Marne sur un pont défendu par une puissante forteresse. Gournay a vécu, de ce fait, une existence fréquemment mouvementée au long de son histoire, depuis ses origines jusqu'au moins les deux premiers tiers du 17ème siècle. Les luttes féodales, la guerre de cent ans et les affrontements entre Armagnacs et Bourguignons, les guerres civiles de Religion, de la Ligue et de la Fronde l'ont souvent marquée d'épisodes et de péripéties tragiques. Plus d'une fois le château et le pont ont été démolis ou gravement endommagés, puis reconstruits ou réparés ; les populations, éprouvées et contraintes à la fuite, puis, opiniâtres, se regroupant aux périodes d'accalmie. Ce n'est sans doute pas là une situation particulière à Gournay-sur-Marne, mais c'est, en ce qui la concerne, une donnée constante de la majeure partie de son histoire ancienne.

C'est à propos de Hugues de France, Comte de Paris, décédé en 956, père de Hugues Capet, Roi de France (941-996), qu'à notre connaissance le nom de Gournay (Gornacum ou Gornafum) apparait pour la première fois dans les chroniques. A l'époque où l'histoire commence à en parler, le domaine de Gournay abritait déjà une châtellenie, c'est-à-dire, le territoire d'une seigneurie et juridiction d'un seigneur suzerain. Il dépendait alors des évêques de Paris. Puis ce fut aux environs de 950 le temps des grands seigneurs féodaux proches du pouvoir royal. Ensuite, vinrent les rois de France eux-mêmes, la châtellenie étant tombée

entre leurs mains à la suite d'une donation survenue en 1375. Ils maintinrent leur domination jusqu' à la Révolution de 1789 qui démantela l'organisation territoriale et abolit le régime politique de l'Ancien régime. Mais ils n'exercèrent directement leur autorité que par intermittence. Car en 1494 fut créé sur Gournay le fief vassal dit de Palpoix, muni de son château ; puis, aux environs, mais avant 1572, le fief de la Grapine, dit Blanchemie (ferme de Gournay) rattaché celui-là à la seigneurie de Champs-sur-Marne, mais dépendant, néanmoins, du pouvoir royal de manière indirecte. De sorte que, jusqu' à la Révolution de 1789, on trouve désormais à Gournay un seigneur suzerain (le Roi de France) et des seigneurs vassaux. Ces derniers furent alors le plus souvent des petits nobles ou des personnes récemment anoblies en récompense de leurs services, ou encore, surtout à partir du 18ème siècle, et à quelques exceptions près, des grands bourgeois ou commis de 1º Etat enrichis dans les offices et disposant de moyens financiers importants leur permettant d'acquérir et d'entretenir le fief, dont le revenu, le temps passant et l'évolution aidant, se trouvait être en diminution constante.

La description ne serait pas complète si 1º on ne précisait pas encore trois points :

- 1°) La suzeraineté, en ce qu'elle s'appliquait au territoire même de Gournay, a été partagée dès la fondation du Prieuré de Gournay vers l'an 1000 entre, d'une part, le suzerain (féodaux, puis Roi) et, d'autre part, le prieuré, celuici ayant été investi à sa création d'une partie des pouvoirs temporels du suzerain affectant l'espace communal.
- 2°) Gournay étendait sa suzeraineté bien au delà de son demaine prepre. Champs-sur-Marne fut et

resta son principal vassal. Mais un auteur observe que lors de l'implantation du fief de Palpoix en 1494, la suzeraineté de Gournay " s'étendait sur plus de cinquante fiefs à l' alentour et jusqu'aux portes de Paris". Cependant, un autre auteur note "Petit à petit les rois liquidèrent par fragments cette seigneurie qui leur rapportait peu ". Cela n'est vrai qu'en apparence ; car, dans le même temps ou par la suite, s'est opéré un important regroupement au profit de Champs qui, lui, demeurait vassal de Gournay, fait démontré par un rapport d'experts dressé en 1788. Le regroupement a été achevé en 1777 lorsque, à la suite d'une ultime acquisition, se sont trouvés réunis dans les mêmes mains les territoires de Gournay, Noisiel, Noisy-le-Grand, Villiers sur Marne et encore quelques biens sur Paris. La Révolution de 1789, agissant en sens inverse, a mercelé cet ensemble. Mais ceci est une autre histoire.

- 3ª) La châtellenie de Gournay-sur-Marne était également le siège d'une prévôté, c'est-à-dire une juridiction administrative à compétences étendues, avec tous les services que cela comporte, dont la juridiction s'imposait largement dans la partie est de l'Ile de France. Encore vivaces à la fin du 17ème siècle, les pouvoirs combinés de la suzeraineté et de la prévôté s'étaient singulièrement affaiblis à la fin du 18ème siècle. Par exemple, on n'exerçait plus à Gournay en 1775 ni la justice, ni la pelice et en avait perdu la mémoire des endroits où se trouvaient la maison de justice et les locaux de la prison. Divers services administratifs étaient dépourvus de titulaires. (Faits constatés dans divers mémoires).

A défaut d'une relation complète des évènements survenus à Gournay-sur-Marne de 950 à l'époque contemporaine, qui ne peut trouver place dans le présent opuscule, seules ont été retenues et signalées les circonstances les plus marquantes ou les plus pittoresques.

- 950 Hugues le Grand ou le Blanc (? 956), Comte de Paris, duc de France, fils de Robert Ier, Roi de France (922-923) et père de Hugues Capet, Roi de France (987-996), premier des grands seigneurs féedaux suzerains de Gournay.
- Fondation du prieuré de Gournay par Guy II de Montlhé-Aux environs de l'An 1000 ry, 2ème seigneur féedal de Gournay (?-IIO8), dit Guy le Rouge eu le Roux, Comte de Rochefort. Ce prieuré était rattaché au Prieuré de Saint Martin des Champs à Paris. Il prospéra, reçut de nombreuses donations, étendit son influence aux paroisses environnantes. La plupart des premiers seigneurs de Gournay et les membres de leur famille y eurent leur tembe. Au sommet de son apogée, vers le 13ème siècle, il compta 25 moines claustrés de l'ordre clunisien. A sa décadence, sur la fin du 18ème siècle, il ne restait plus qu'un seul chapelain, y demeurant pour dire la messe et fut alors démoli. Il ne subsiste plus actuellement que quelques vestiges dispersés et le nom de rue et place.
 - 1107 Prise du château de Gournay sur Marne en 1108 par

 1118 Louis VI le Gros, Roi de France (1108-1137). Episode
 de la lutte que ce roi mena pour abaisser la puissance
 des grands féodaux. L'Abbé Suger (vers 108I-1151), ministre de Louis VI le Gros, a fait de cet évènement
 une brillante relation dont voici un très bref extrait :
 - " De là, ils essayaient de prendre pied dans la forteresse, mais ceux du dedans, usant d'une ruse, avaient dressé en terre des pieux taillés en pointe et

les avaient couverts de paille, en sorte que ceux qui étaient assez hardis pour entrer, en marchant sur la paille sans se douter de rien, se treuvaient empalés"

- Anseau de Garlande (? 1118), 3ème seigneur féodal
 de Gournay et seigneur de Rochefort, Sénéchal de France,
 marié à une fille de Guy II de Montlhéry. S'étant rangé aux côtés de Louis VI le Gros dans sa lutte contre
 les Montlhéry, le Roi Louis VI lui donna d'abord Gournay, puis Rochefort. Inaugura la période "Garlande"
 qui se termina en 1166 en ce qui concerne la Châtellenie de Gournay. Tué en 1118 au siège du Puiset.
 - 1130 Assassinat de Thomas, abbé de Saint Victor. Concernant cette affaire, en rapporte ci-dessous les propos de deux chroniqueurs :
 - 1 " Une légende assure que les moines du prieuré de Gournay et les religieuses de Chelles se rendirent de fréquentes visites, d'où le dicton longtemps en honneur dans la région pour désigner une femme légère : elle a passé le pont de Gournay".
 - 2 * En 1130, Thomas, abbé de Saint Victor, envoyé à l'abbaye de Chelles pour réfermer les moeurs du couvent est assailli sur la route et tué par les hommes d'armes du château (de Gournay), à l'instigation de Thibaud, archidiacre de Notre Dame de Paris et oncle des châtelains de Gournay. Le manoir de Gournay n'a pas toujours été un séjour de parfaite innocence.
 - 1166 Robert II le Jeune, comte d'Evreux, 7ème seigneur féodal de Gournay (1166-1218), avec ce seigneur, la châtellenie de Gournay passe à la famille des Dreux issue de Robert Ier de Dreux (+ 1188), 5ème fils de Louis VI le Gros, Roi de France.
 - 1305 Guillaume de Meulan 11ème seigneur féedal de Gournay.

 Les Meulan succèdent aux Dreux.
 - 1330 Jeanne d'Evreux, (veuve du Roi Charles IV le Bel 1324-1328) acquiert la châtellenie de Gournay moyennant 4500 livres.

- 1375 Blanche de France, fille posthume de Jeanne d'Evreux et de Charles IV le Bel, comtesse de Beaumont, née en 1328, fait don de la Châtellenie à la couronne en 1375 après le décès de son mari Philippe d'Orléans, dernier fils de Philippe de Valois, Roi de France (1328-1350). A partir de 1375, la châtellenie de Gournay restera un domaine royal jusqu'à la Révolution de 1789.
- 1430 Jean de Lancaster, duc de Bedfort "régent de France"

 depuis 1422. Ici se place un des derniers épisodes de
 la guerre de cent ans et de la guerre des Armagnacs et
 des Bourguignons. La place de Gournay est prise par les
 Anglais en 1430, délivrée par les Armagnacs en 1431,
 mais aussitôt reprise par les Anglais qui incendièrent
 le pont. On raconte, au sujet de ce dernier combat, que
 Gournay subit un formidable bombardement, reçut 412
 boulets qui tua seulement un ceq.
- Vers 1440 Thomas Houston, écossais, reçoit de Charles VII, Roi de France (1422-1461) la châtellenie de Gournay-sur-Marne en récompense de son exploit lors de l'assaut donné à la ville de Meaux où il entra le premier et où dit-on "il avait été blessé et mutilé en plusieurs parties de son corps".
 - 1494 Erection du fief de Palpoix par lettres patentes du Roi de France Charles VIII (1483-1498) datées de Lyon le 17.6.1494. Le bénéficiaire, Robert Thibaud, président au Parlement de Paris s'engageait * à fournir à chaque an au dit Gournay un chapeau de roses à quatre rangs qui servira à porter le corps de Notre Seigneur Jésus Christ le jour du Saint Sacrement.
 - 1572 Aveu et dénombrement du fief de la Grapine, le 8.10.1572, rendu au seigneur de Champs, Michel Dufour, conseiller du Roi (Charles IX 1560-1574) et président en sa cour du Parlement de Toulouse, par Charles Dargillière, conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes de Paris.
 - 1577 Vente des ruines du château féodal de Gournay à J. Lejars

par Henri III, Roi de France (1574-1589), "avec les démolitions, fondations, circuit et pourtour". Il s'agit, sans doute, de l'ancien manoir en ruine, car la tour, symbole de la puissance royale n'a été démolie que plus tard. On la voit représentée, à demi-ruinée, sur une gravure dessinée en 1600 (ou environ) par C. Chatillon.

- 1590 à Henri IV, Roi de France, assiégeant Paris, occupe Gour1596 nay pour gêner le ravitaillement de la capitale, s'en
 trouve chassé par les troupes espagnoles du Duc de
 Parme, Alexandre Farnèse (1545-1592), mais après son entrée dans la capitale, entreprit dès qu'il le put, vers
 1594, la construction de fortifications modernes (celles
 que l'on voit sur la gravure de C. Chatillon citée cidessus), travaux entraînant d'importants dégâts, tant
 au château qu'au village. La garde de la nouvelle forteresse fut confiée au poète et capitaine Odet de la
 Noue (? 1618) qui accomplit sa mission de manière
 si rigoureuse que la nouvelle forteresse fut appelée
 "le château de Pille-Badauds".
- Le manoir de la châtellenie a été restauré par des travaux qui semblent s'être poursuivis pendant 10 ans.

 On ne sait pas si le seigneur de l'époque obtint l'indemnité qu'il avait sollicitée dès 1596, mais, indique
 la chronique, "ce n'était pas d'usage en ce temps là".
 - La Frende. Dès le début de la première frende des Princes, le château fut attaqué et sérieusement endommagé.

 Le pont fut entièrement détruit de même que le moulin.

 Un moulin a été reconstruit, sans doute avant la fin du siècle. Le pont ne le fut que tard après la Révolution de 1789, en 1826.
 - 1676 à Louis Ancelin, fils de Pierrette Dufour, nourrice de Louis XIV. Né en 1638, mort en 1694, frère de lait du Roi Louis XIV (1643-1715), conseiller et contrôleur général de la Maison de la Reine, annobli par le Roi.

Il épouse en 1676 la Dame de Gournay, Melle Levassor du château de Gournay qui é succédé à son père. Il démolit en 1680 l'ancien manoir fort abîmé et en reconstruit un autre à l'emplacement de la forteresse édifiée sous Henri IV. Ce dernier château est celui que l'on voit actuellement.

- 1694 à

 A la mort de son mari, la veuve Ancelin vend le fief

 de Palpoix à Paul Poisson de Bourvalais (?-1719),
 financier et traitant, mais en conserve le viager.
 Poisson de Bourvalais devient seigneur de Gournay au
 décès de la veuve Ancelin née Levassor, mais tous
 ses biens ayant été confisqués et lui-même emprisonné
 en 1716, libéré en 1717, ne récupéra qu'une partie de
 ses biens. En 1718, par adjudication du 2 décembre le
 fief de Palpoix devient la propriété de S.A. Sérénissime, Princesse de Conti, fille reconnue de Louis XIV
- 1719 à Elysée La Bruyère De Court, vice-amiral (1665-1752)

 1753 propriétaire du domaine sur vente (en 1719) que lui en a-fait la Princesse de Conti. Y fit des travaux considérables : déplacement de l'église, déplacement du bac, renouvellement total de la décoration intérieure du château et, surtout, création d'un parc remarquable par son originalité.

et de Melle Louise de la Vallière.

- Marquis du Chatelet, Alexis Jean Delagravier Durfé et <u>de 1753 à </u> 1777 son épouse Dame Adélaîde Marie Thérèse de La Gravier de Larochefoucauld Durfé succédèrent au vice-amiral De Court, on ne sait dans quelles conditions. On ne sait pas non plus pourquoi leur situation personnelle et celle du domaine se sont aussi rapidement et aussi gravement dégradées. En effet, dès avant 1761, on les voit couverts de dettes, poursuivis en saisie réelle. La gestion du domaine a été confiée dès avant 1761 à des fermiers judiciaires qui se sont succédé jusqu'en 1771. Des rapports ont été dressés par des architectes experts constatant en 1961, 1967, 1968 et 1972 l'état des lieux et l'importance des dégradations ; celles-ci se sont avérées considérables.

1772 - 1788

Anne Charles Louis Lejay, conseiller du Roi en son Conseil et Greffier en chef en son Grand Conseil. Le Roi lui a concédé le domaine de Gournay par bail amphithéotique en date du 9.6.1772 pour une durée de 50 ans. Mais des difficultés ont surgi, relatives notamment aux "anciennes finances", c'est-à-dire l'apurement d'anciens comptes. Finalement, une adjudication a été passée au profit de Madame Anne BERNIER, veuve de Gabriel MICHEL le 4 juin 1777, qui fut Dame de Gournay jusqu'en 1788.

1788 1792 Les dernières années de la châtellenie de Gournay.

Le château a été remis en état et les réparations essentielles faites en ce qui concerne les bâtiments d'exploitation. Par contre, le parc a été négligé et les bois coupés. C'est ce qui ressort de l'inventaire dressé au décès de Madame MICHEL survenu en 1788. Les deux filles de Madame MICHEL, la marquise de Marbeuf et la duchesse de Lévy se sont partagé un important patrimoine ; Gournay est revenu à la marquise de Marbeuf. La fin des deux soeurs a été tragique : guillotinées l'une et l'autre sous la terreur en 1792.

-:-:-:-

					•	
						۵
÷						•
						•
						•
						•
						•
						•

LE CHATEAU DE GOURNAY

On sait que le château construit par Louis Ancelin à Gournay-sur-Marne en 1680 présentait une certaine ressemblance avec celui que Dame Marie LEVAS-SOR de Gournay lui avait apporté en dot et l'on croit que certains éléments du château démoli (grille d'entrée, plaques de cheminée) ont pu être utilisés pour la construction du nouveau, élevé presque en face du pont incendié en 1649, sur l'emplacement de la forteresse Pille-Badaud. La description suivante a été donnée de l'ancien château de Dame Marie LEVASSOR.

" Ce fut un gros corps de bâtiment carré de 12 pièces de plein pied, un étage d'appartements au dessus et combles, bâti de pierre de taille et briques, flanqué de quatre pavillons, le tout couvert en plomb et ardoises".

Les descriptions faites du château de Louis Ancelin par des architectes experts en 1767, 1772 et 1788 confirment cette ressemblance. L'expert écrit en 1772, par exemple:

- "Le principal corps du château forme un pavillon carré et isolé de quatre croisées sur chacune de ses faces, flanqué à chacun de ses angles d'un pavillon saillant d'une croisée sur l'une et l'autre de ses faces, le tout construit avec pieds droits, angles et fermetures en pierre, le remplissage en moellons ravalés et briquetés; ledit château, élevé d'un rez de chaussée, d'un premier étage carré et d'un second étage pratiqué dans le comble brisé, couvert d'ardoises en comble et en pavillon à deux épis, le faîte, les arrêtiers et poinçons armés de plomb ainsi que les aigrettes ".

Il est possible que le vice-amiral La Bruyère De Court, seigneur de Gournay de 1719 à 1752, ait apporté à ce bâtiment quelques ornements extérieurs supplémentaires, mais il est certain qu'il en a respecté la structure générale telle qu'elle était en 1680 et telle qu'on la voit actuellement. Mais pour le reste, tout a été modifié par le vice-amiral et parfois profondément.

L'enceinte du château

L'expert qui a rédigé le procès-verbal dressé le 22.6.1772 s'exprime ainsi "lequel faux bras (de Saint Arnoult) avec ladite rivière (de Marne) forment ensemble toute l'enceinte et la clôture dudit château". Le plan du château et parc établi en 177% par un autre expert, confirme cette affirmation. On y voit, en effet, le château et son parc pris comme dans une nasse dans une boucle de la Marne fermée par le bras de rivière de Saint Arnoult.

Après les travaux importants entrepris par le vice-amiral Elysée La Bruyère De Court, on arrivait au château en passant le bac - qui avait été déplacé de 1 aval à l'amont de la rivière de part et d'autre du château - par une chaussée pavée et un premier pont de pierre sur le bras de rivière, l'une et l'autre nouvellement construits ; puis, en prenant à droite, par une avenue pavée bordée de deux rangs de vieux ormes qui aboutissait à un rond point en face duquel se trouvait en direction du château le pont de pierre à une arche qui traversait le bras de rivière. L'ensemble se trouvait en mauvais état dès 1768, était réparé en 1788, mais a disparu depuis. Il ne subsiste plus actuellement que le pont de pierre face au château, à moitié enterré. Le bras de Saint Arnoult a été comblé. Le bac, supprimé lors de la reconstruction du pont en 1826.

Grille d'entrée - Cour d'honneur

Au bout du pont se trouvait une grande grille de fer aujourd'hui disparue. Elle était insérée entre deux pieds droits en pierre "couronnés de groupes d' enfants et comportait une travée dormante de chaque côté et une grande porte à deux vantaux au milieu.

La cour d'honneur avait la forme d'un vaste rectangle allongé entre la grille d'entrée et le château. Elle était entièrement close. Elle se terminait de chaque côté par une demi-lune, face à la grille d'entrée et face au château. Celle située à l'entrée de la cour d'honneur était fermée à droite et à gauche de la grille et en continuation de celle-ci par un mur en tour creuse incurvé vers le pont et prolongé de chaque côté par un mur droit allant à la rencontre des murs perpendiculaires en retour sur le château. Dans chaque angle formé par cette rencontre s' élevait un colombier, "tourelle à un poinçon, revêtu de plomb, avec girouette, couverte en ardoise et consistant par bas en un réduit et un colombier au-dessus". Ces deux colombiers, - qui subsistent encore de nos jours - remplaçaient celui, plus important, édifié près du château et démoli par le vice-amiral Elysée La Bruyère De Court en 1720.

La seconde demi-lune, à l'autre extrémité de la cour d'honneur, arrivait au pied du château, à droite et à gauche duquel elle était close "par un mur de banquette en toute l'étendue des parties circulaires ; sur lequel mur sont des grilles de fer à barreaux droits avec des arcs-boutants et une porte à deux vantaux et, en outre, une porte à un seul vantail attenant le corps du château*, les dites portes ouvrant sur les parterres et sur le parc. De chaque côté de la cour d' honneur, dans le sens de sa longueur, les murs de clôture étaient "à hauteur ordinaire avec tablette de pierre". Dans celui à droite une ouverture était pratiquée pour communiquer avec la basse-cour. Enfin, tout au long et contre les murs de clôture de la cour d'honneur, sauf devant le château et les grilles et portes, étaient plantés un rang de tilleuls devant les murs de et une laiterie; derrière ces bâtiments, le long des fossés, des appentis couverts en tuiles (toîts à porcs, poulaillers et autres réduits). Au-dessus des écuries, vacherie et laiterie, un grand grenier -

- 2) Au fond de cette première ligne de bâtiments, dans la partie transversale reliant les deux branches du U, un appartement de bains, (au rez-de-chaussée, trois pièces dont le cabinet de bains; trois pièces audessus avec une chaudière et un réservoir; une pompe dans un puits au-dessous; une auge de pierre dans la cour); puis deux remises dont une double; une écurie pour deux chevaux; une volière au-dessus et un grenier, une cave au-dessous.
- 3) Dans la seconde branche du U, le long de trois rangées d'ormes formant promenade à droite du château, une remise; une buanderie; au-dessus de ces deux pièces, un grenier et deux chambres; une ancienne forge; une ancienne cuisine, un garde-manger; un bûcher et deux petites serres; cinq chambres de domestiques au-dessus de tous ces bâtiments.

En 1777, lorsque le domaine de Gournay a été repris par Madame MICHEL, l'ensemble de la basse-cour était dans un grand état de délabrement. Elle se trouvait convenablement rétablie en 1789, à l'exception du bâtiment de bains dent la ruine s'était accentuée. Actuellement, il n'existe plus rien de tout cela. Certains des bâtiments que l'on voit à la place de la basse-cour sont anciens, mais ils ont été restaurés avec goût et ne déparent pas le site.

Château

S'il est à peu près certain que la structure extérieure du château est restée ce qu'elle était à sa construction en 1680, il est vraisemblable que le vice-amiral Elysée La Bruyère De Court en a sensiblement modifié l'agencement intérieur. Des documents examinés

(rapports rédigés par des architectes experts), il ressort que le château présentait à la veille de la Révolution de 1789 la disposition suivante :

- Le rez-de-chaussée, auquel on accédait par une grille de fer richement ornée, à deux vantaux et doublée d'une porte à l'intérieur, comportait treize pièces : un grand vestibule ; un escalier monumental au bout et à droite du vestibule, montant seulement au premier ; une grande descente sous l'escalier monumental avec un réchauffoir ; une antichambre donnant sur la rivière et sur la façade vers Chelles ; un cabinet dans le pavillon carré à droite de l'antichambre ; à gauche de l'antichambre, une grande salle regardant la rivière et le parterre à gauche ; une garde-robe dans le pavillon à gauche ; puis, revenant vers la cour d'honneur, entre le vestibule d'entrée et le parc à gauche, une salle à manger ; puis une chambre à coucher et un cabinet en saillie sur la cour d'honneur et le parc à gauche ; revenant à droite, de 1º autre côté du vestibule d'entrée, un cabinet de lieux à l'anglaise dans le pavillon à droite ; et en remontant vers l'escalier monumental, une petite cuisine avec un réduit et un passage de dégagement sur l'escalier monumental. Au-dessus du dégagement, un entresol,
- Le premier étage était composé de 11 pièces : à la sortie de l'escalier, vers la rivière, une antichambre ; à droite de l'antichambre, dans le pavillon, un cabinet ; à gauche de l'antichambre une grande chambre à coucher donnant aussi sur la rivière ; un cabinet dans le pavillon à gauche ; puis, longeant un vestibule placé au-dessus du vestibule au rez-de-chaussée et se faisant suite le long de la façade gauche sur le parc ; un dégagement et une pièce de rangement ; une grande salle à manger ; un cabinet, dans le pavillon d'angle en saillie sur la cour d'honneur à gauche ; puis au centre, le vestibule à la sortie de l'escalier monumental, placé au-dessus du vestibule d'entrée au rez-de-chaussée, éclairé sur la cour d'honneur ; dans

ce vestibule dès son entrée, un petit escalier pour monter au comble ; enfin, de l'autre côté du vestibule, un cabinet ; en remontant vers l'escalier monumental, une petite chambre à coucher et enfin, un dégagement et une garde-robe.

Le comble renfermait sept petits appartements composés chacun d'une chambre et un cabinet avec garderobe; ensuite, une grande pièce servant de fruiterie, le tout desservi par un corridor et un couloir et prenant jour par des lucarnes. Des greniers terminaient le tout; le sol était plâtré et la lumière donnée "par des vues armées de plomb". Le comble était "couvert d'ardoise en pavillon à deux épis".

L'intérieur du château, bien que remis en état, n'était plus en 1789 aussi luxueux que du temps du vice-amiral Elysée La Bruyère De Court.
D'une manière générale, on note:

- concernant le sol : il était entièrement carrelé, - 1) au rez-de-chaussée, de carreaux de terre cuite, de pierre, voire de marbre blanc et noir (dans les deux grandes pièces regardant la rivière) ; - 2) parqueté au premier étage, à l'exception du vestibule et de deux pièces de passage ou de rangement carrelés de terre cuite ; - 3) entièrement de terre cuite dans le comble.
- concernant les plafonds : ils étaient tous avec corniche diversement ornée ou simple, sauf les pièces de passage et de rangement au premier étage et les pièces du comble qui étaient sans corniche.
- concernant les lambris : généralement de menuiserie, en bois de chêne, ils entouraient la plupart des pièces, à hauteur d'étage dans les deux pièces principales sur la rivière au rez-de-chaussée; à hauteur d'appui ou de banquette dans les autres pièces, sauf dans

le comble où le lambris était rampant.

- concernant les cheminées : on en comptait neuf, trois à chaque étage, toutes avec plaque de contrecoeur, une seule au rez-de-chaussée avec chambranle de marbre, sept autres avec chambranle de pierre, une dans le comble avec chambranle de menuiserie. Quatre (1 au rez-de-chaussée et les trois du premier étage) étaient surmontées de panneaux ou attiques pour porter des glaces.
- <u>De nombreux tableaux</u> ornaient le dessus des portes au rez-de-chaussée et au premier étage. Un texte précise que certains, au rez-de-chaussée, représentaient des sujets du "Roman Comique" de Scarron et d'autres, des attributs de musique, de chasse, fleurs et fruits.

Après la Révolution de 1789 et au cours du dix neuvième siècle jusqu'à la période contemporaine, la disposition intérieure a été presque entièrement modifiée. On peut faire à ce sujet quelques remarques :

- 1 La grille d'entrée par la cour d'honneur existait encore à la fin du dix neuvième siècle. Elle était, aux dires des experts, de toute beauté, datant probablement de l'ancien château, celui restauré de 1602 à 1612.
- 2 Des pièces énumérées plus haut, seules subsistent actuellement les cabinets compris dans les pavillons d'angle, le vestibule d'entrée et son escalier monumental, les deux grandes salles du rez-de-chaussée face à la rivière, réunies en une salle dite "salle des mariages".
- 3 La décoration intérieure a totalement disparu.

 Trois plaques de cheminée ont été conservées. Elles présentent quelque intérêt. Le plafond peint, dans le pavillon du premier étage à droite, reste une des curiosités

actuelles du château. On ne sait pas de quand date ce travail : la description du château de Gournay faite par un architecte en avril 1788 ne le mentionne pas.

La terrasse et le mur de terrasse

Le château de Gournay est édifié sur une terrasse qui surplombe la Marne de plus de deux mètres. Elle est probablement très ancienne, existant déjà aux temps féodaux.

Les terres qui la constituent sont soutenues au devant de la rivière par un mur en talus, rectiligne, avec un léger avant-corps face au château. Ce mur s'étend, à l'échelle du plan dressé en 1771, sur 200 toises, soit environ 400 mètres. Il a été réparé par Madame MICHEL à partir de 1777. Il n'est cependant pas intact. Autrefois, en effet, il était recouvert de pierres plates placées de champ dans lesquelles était scellée une grille de fer à barreaux droits.

Le chemin de halage qui longeait ce mur se voit encore. Il était pavé et avait 212 toises de lon-gueur. Par contre, les palées de pieux implantées dans la rivière devant le château ont disparu.

Enfin, à propos de ce mur, on ne saurait s'abstenir de signaler qu'on pouvait le franchir, à l'époque du vice-amiral Elysée La Bruyère De Court, à l'aide d'une curieuse échelle articulée qui montait et s'abaissait par le jeu d'un ingénieux mécanisme et vous déposait de l'autre côté du mur. Il se trouvait à droite du château, à l'angle du mur de terrasse qui remontait le long du chemin pavé du bac. Très détérioré dès 1767, il n'a pas été réparé. Il paraît qu'il en existe encore quelque trace.

Les parterres

Les parterres s'étendaient à droite et à

gauche du château en cinq "feuilles", mot par lequel on désignait alors les plates-bandes, deux à droite et trois à gauche entre lesquelles était une partie circulaire. Ils bordaient toute la longueur de l'allée rectiligne qui longeait le mur de terrasse audevant de la rivière. Ces parterres étaient entourés de buis et plantés d'arbrisseaux et de fleurs diverses.

Les rapports d'architecte consultés signalent la présence de quatre bancs de pierre dans l'
allée du bord de Marne. Mais beaucoup plus intéressant était le kiosque situé à l'extrémité de cette
allée, à droite du château, non loin de l'échelle
articulée dont il est question ci-dessus. Ce kiosque
qu'un architecte expert qualifie de "tente turque"
était, en réalité, d'après un autre témoin, d'une
architecture compliquée et originale et contenait,
notamment, un dispositif permettant de mesurer la
vitesse du vent. Mais en 1768 déjà il ne restait
plus que de simples vestiges de ce kiosque.

Le parc

La chronique n'en parle pas avant l'arrivée du vice-amiral Elysée La Bruyère De Court qui l' a conçu et créé à compter de l'année 1720, donnant à sa création un tour très particulier : c'était, en quelque sorte, la version ancienne de nos parcs de jeux et amusements.

Le parc comportait deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche de la cour d'honneur, dont les grilles de fer, chacune de leur côté, s'ouvraient sur le parc. Celui-ci était entièrement clos. Vers la rivière il était limité par les parterres et sur les autres côtés, soit par la continuation du mur de terrasse, soit, du sud-est au sud-ouest, par un massif continu de bois appuyé au bras de rivière Saint Arnoult.

A droite du château se trouvait une palissade de charmille et, contre elle, une allée de quatre
rangs d'arbres. Cette allée, partant de la cour d'honneur, longeait d'abord la basse-cour, puis un rectangle clos contenant trois salles de verdure plantées de
tilleuls où des jeux étaient installés; elle aboutissait enfin à un mur de clôture, perpendiculaire au mur
de terrasse sur la Marne. Derrière ce mur de clôture,
montait en direction du village le chemin pavé venant
du bac. Les jeux dont il s'agit étaient dits "de 1'
électeur", de "l'anneau tournant" et de "la bague".

A gauche de la cour d'honneur, le parc était, comme à droite, séparé des parterres par une allée de quatre rangs d'arbres qui prolongeait, en fait, celle existant à droite. Cette seconde partie du parc affectait en gros la forme d'un triangle rectangle irrégulier dont la base reposait sur les parterres, le grand côté formé par un mur de clôture à peu près perpendiculaire au mur de terrasse faisant face à la Marne, et l'hypoténuse, courbe, orientée du nord-est au sud-ouest fermant le triangle. Dans cet espace se croisaient des allées plantées d'arbres de diverses essences, une allée horizontale, deux autres en diagonales, deux autres enfin, combinées avec les précédentes, étalées en étoile ou en triangle ; toutes coupées de salles de verdure boisées renfermant des jeux (de l'arquebuse, de l'escarpolette, de l'entonnoir, du cadran, de boules ou trou-Madame). On y voyait aussi une pièce d'eau octogone, une butte de terre couronnée d'ornements en rocaille (le "Montparnasse" sous lequel étaient des glacières et caves), un pavillon chinois, un autre pavillon couvert d'ardoises, richement décoré, et un cabinet où, sur des socles, étaient dressés les bustes de Démocrite et Héraclite. Il y avait, un peu partout, des bancs de pierre. Au sommet du parc existait sur le bras de Saint Arnoult un pont de bois fermé d'une grille qui donnait entrée dans le parc en venant de Champs-sur-Marne.

Il reste à parler de la rotonde, pavillon qui était en dehors du parc, dans l'île de Baubigny, là où la Marne infléchit son cours en direction du sud, à l'extrémité de l'allée du parc parallèle au mur de terrasse. Cette allée, plantée de deux rangs d'arbres, franchissant le mur de clôture (grand côté du triangle rectangle) et traversait les prés appartenant au Prieuré de Gournay sur une longueur de 160 toises (environ 320 mètres) et se terminait dans la rotonde. Cette allée était dite "d'épargne-maille". D'après un témoignage recueilli en 1775, le pavillon en rotonde "était construit sur six ou huit colonnes de bois au milieu desquelles était un montant de fer, ladite rotonde entièrement à jour en sa hauteur de douze à quinze pieds (4 mètres environ) avec un comble en parapluie couvert de fer blanc, la calotte construite en charpente, plafonnée en platre".

En 1789, il ne restait plus grand chose de ce parc. Les parties boisées avaient été entièrement coupées, la Dame de Gournay, à l'époque Madame MICHEL, ayant reçu autorisation de le faire. A part quelques vestiges ruinés des anciens jeux, on n'y voyait plus que la glacière dont les ornements avaient été saccagés. Cette glacière a été démolie à une époque contemporaine, mais la pièce d'eau de la salle octogone existe encore.

Sans doute le vice-amiral Elysée La Bruyère De Court serait-il navré de cette fin. Il n'en reste pas moins qu'il a marqué Gournay d'une empreinte durable. Il a par ses travaux dessiné en quelque sorte la topographie future de la commune de Gournay, plaçant l'église là où on la voit actuellement, remodelant la basse-cour ancienne de telle sorte qu'il a été possible ensuite d'implanter les bâtiments qui la couvrent maintenant, comblant les anciens marais afin d'établir la chaussée pavée du bac, ce qui a ensuite grandement

facilité la reconstruction du pont. La maison du gardien du bac qu'il a construite existe toujours, proche du pont. Elle est à ce jour occupée par un commerce de cycles.

Le moulin

On sait qu'il y avait un moulin à Gournaysur-Marne, puisque la chronique indique qu'il fut incendié en 1649. On sait aussi qu'il fut reconstruit
puisque en 1719, dans l'acte de vente du fief de Palpoix au vice-amiral Elysée La Bruyère De Court par la
Princesse Altesse Sérénissime de Conti, une clause
prévoyait sa destruction. Il le fut certainement. Le
coût de sa reconstruction a été évalué en 1775, dans
un rapport d'architecte, à 50.000 livres, modèle étant
pris sur celui de Chelles visité à cet effet par l'aren définitive,
chitecte. Mais il ne fut pas, reconstruit.

Le jardin potager

Le jardin potager était situé en face du château. Clos de murs, il s'ouvrait par une grille de fer sur la place circulaire ou esplanade qui précédait le pont de pierre. Il avait une superficie de deux arpents et demi (environ un hectare). Il était partagé en quatre parties par des murs de refend et avait deux puits.

La ferme de la Grapine

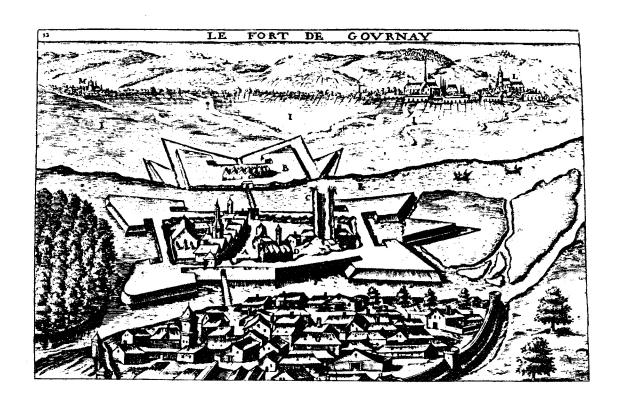
La ferme de la Grapine, dite Blanchemie, qui dépendait de Champs-sur-Marne et qui avait été rattachée à Gournay en 1777, avait à l'intérieur de son territoire propre le jardin potager du château. Ce territoire était modeste, neuf arpents au total (3 hectares
80 environ) y compris les bâtiments et cours de l'exploitation. Mais le fermier exploitait, en outre, les
terres du château de Gournay (139,42 arpents soit 47
hectares environ) et d'autres terres encore qui dépen-

daient de Champs, de Noisy et Lognes (417 arpents soit 176 hectares environ). On voit encore actuellement, rue de la ferme, une partie de l'habitation du fermier, qui formait avec les murs l'enceinte de la ferme.

Petite maison particulière

Elle servait au logement du berger de la ferme et était située à l'extrémité de la rue qui conduisait à l'ancien pont de Gournay, rue qui traversait autrefois la cour d'honneur du château et qui depuis les travaux entrepris par le vice-amiral se terminait en cul-de-sac.

-:-:-:-



Notice réalisée par la

Société Historique de Gournay - Champs-sur-Marne - Noisy le Grand

14, avenue Jean Mermoz, 14

93460 - GOURNAY-SUR-MARNE

éditée par la Mairie de Gournay-sur-Marne

<u>Texte</u>: Yves Serveau

Gournay-sur-Marne - Septembre 1985